

LES 16 REVENDICATIONS DE L'UNPF POUR 2010

• Exercice professionnel

- Accompagner l'évolution des missions des pharmaciens, mais en prévoyant des compensations économiques du fait de la modification de l'activité professionnelle et du poste de travail qui en découle ;
- Obtenir la parution du décret relatif aux PDA favorisant l'accompagnement de la personne âgée ;
- Inciter fiscalement les regroupements et les reprises d'officines après cessation d'activité et faire aboutir le dossier des SPF-PL ;
- Elaborer des accords cadres avec les Complémentaires dans le domaine de l'OTC et des produits de santé non pris en charge par l'Assurance maladie ;
- Permettre la communication des officines sur les prestations et services réalisés.

• Assurance maladie

- Revaloriser immédiatement l'indemnité des FSE transmises pour les officines passées en version 1.40 ;
- Etre indemnisé de tout besoin de modernisation ou de modification informatique, du à l'évolution des normes et des cahiers des charges, demandé par l'Assurance maladie ;
- Réexaminer l'indemnisation des gardes ;
- Favoriser la dématérialisation de l'ordonnance dans un but de simplification des tâches administratives.

• Economie

- Réadapter les tranches de la MDL ;
- Abroger les grands conditionnements ;
- Libéraliser les conditions commerciales ;
- S'opposer à la suppression de la vignette et intégrer dans le Datamatrix les éléments du prix des spécialités.

• Social

- Mettre en place le DPC (Développement professionnel continu) tout en s'opposant au projet d'étatisation proposé par le Gouvernement ;
- Contrôler la qualité de l'appel d'offres sur la Prévoyance cadres et non-cadres.

• Europe

- Engager le débat sur la e-pharmacie pour en sécuriser le dispositif.



Union Nationale des Pharmacies de France

Syndicat représentatif de la pharmacie d'officine

57 rue Spontini – 75116 PARIS – Tél. : 01 53 65 61 71 – Fax : 01 47 04 70 15

Site internet : www.unpf.org – E-mail : unpf@unpf.org